

1^{er} Atelier : Comment concilier aménagements routiers et espaces naturels et agricoles ?

à Chaumes-en-Retz

Jeudi 24 septembre 2020

Lieu : Salle Ellipse de Chaumes-en-Retz

Intervenants :

- **Sylvain Grisot**, urbaniste expert en transformation de la ville
- **Olivier Chupin**, Chef du service observation au département de Loire-Atlantique
- **Laurent Renou**, Sous-directeur des études, Direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique
- **Sophie Brossaud**, Chargée de projets participation citoyenne, Direction vie citoyenne, Département de Loire-Atlantique
- **Claude Renou et Serge Quentin**, garants de la concertation nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP)

Animatrice :

- **Claire Mével**, agence Sennse

Durée de la réunion : 2h30

Nombre de participant·e·s : 32



Introduction

L'**animatrice** ouvre l'atelier en rappelant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable sur les aménagements routiers de l'axe Nantes-Pornic (RD 751). Elle présente le déroulement de la soirée et rappelle les « règles du jeu » de la concertation.

Les garants de la concertation présentent leur rôle en tant que garants et celui de la Commission nationale du débat public (CNDP).

La vidéo « Axe Nantes-Pornic » est projetée.

Elle est accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=ZnvDreUw6WY>

1. Mise en perspective du sujet par les experts et rappel du projet d'aménagement de l'axe Nantes-Pornic

Sylvain Grisot, urbaniste expert en transformation de la ville, présente les évolutions de l'utilisation de la voiture et ses conséquences à l'échelle internationale et nationale. Il interroge les causes et conséquences de l'étalement urbain et met en avant :

- La **transformation du territoire français** suite au développement du réseau routier à partir des années 1970 ;
- La **place du réseau routier dans la conception de la ville** (48 % de routes contre 18 % de bâti) ;
- Le **développement du périurbain** ;
- La **réduction des zones agricoles** ;
- La **problématique de l'artificialisation des sols** qui interroge la possibilité pour les villes de se développer sans s'étendre.

Olivier Chupin, chef du service observation au Département de Loire-Atlantique, revient sur les évolutions du Pays-de-Retz et les enjeux qu'elles soulèvent :

- Les **évolutions démographiques** ;
- L'**évolution de la consommation d'espaces** ;
- La **conciliation** entre la préservation des espaces naturels du Pays-de-Retz, l'accueil de la population et la réponse aux besoins de cette population (déplacements, habitations, etc.).

Laurent Renou, sous-directeur des études à la direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique, présente les objectifs de l'aménagement et les principaux enjeux auxquels le projet doit répondre :

- L'**aménagement du territoire** notamment pour répondre aux évolutions démographiques, économiques et touristiques ;
- La **sécurité routière** de tous les usager·ère·s ;
- La **préservation des riverain·e·s** aux abords de la RD 751 et du futur projet ;
- La **préservation de l'environnement** mais aussi des espaces agricoles et naturels ;
- L'**enjeu de la complémentarité** des modes de transport ;
- L'**enjeu financier** associé au projet.

Laurent Renou présente dans un premier temps les caractéristiques du projet :

- La mise en place de **2 chaussées parallèles séparées par un terre-plein** ;
- La **fermeture de certains carrefours** ;
- La **suppression de certains accès** (riverains et agricoles) ;
- La mise en place de **dessertes et de voies de désenclavement** ;
- La **construction d'échangeurs** (en nombre limité).

Il présente dans un second-temps les enjeux du projet et de la concertation :

- Assurer un **compromis entre l'aménagement de l'itinéraire et la préservation** des milieux naturels et agricoles ;
- S'inscrire dans une garantie d'aménagement **évitant ou limitant l'artificialisation des sols et l'étalement urbain** ;
- Mettre en place des **mesures d'intégration dans l'environnement**.

2. Temps d'atelier : réflexions par sous-groupes

TEMPS DE PRÉSENTATION

L'**animatrice** explique le déroulement de l'atelier, présente les supports de contribution et lance le temps de réflexion des participant·e·s. Ces dernier·ère·s sont réparti·e·s en sous-groupes. Chaque groupe possède une feuille et est amené à réfléchir autour des enjeux relatifs à la mise à 2x2 voies de la RD 751 décrits par Laurent Renou lors du temps précédent.

GROUPE 1 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Préservation de l'agriculture et biodiversité. Problème d'avoir des parcelles de part et d'autre de la RD 751.
- Il faut une sécurisation en 2 ou 4 voies pour l'élevage et le matériel agricole et les riverains. Reconstituer les parcelles des uns et des autres, travailler autour du foncier.
- Les voies d'accès perpendiculaires à l'axe principal (riverains).

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Optimiser l'existant (2x1voies)
 - Via des ronds-points
 - Via des passages inférieurs ou supérieurs (boviducs)
 - Via le 80km/h, la bande blanche centrale
 - Zones à préserver (humides, etc.)
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - Chaque commune a des outils de planification (PLU, SCoT, etc.)
 - Trains, bus, etc.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

Le groupe n'a pas complété cet encart.

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Le groupe souhaite que le Pays-de-Retz reste un pays agricole et préserve la biodiversité.
- Le groupe doute d'un changement de comportement des usagers de la route avec la mise à 2x2 voies.
- Le groupe préconise l'optimisation de l'existant (bande blanche, etc.) et l'implantation de nouveaux aménagements pour la sécurité. Par exemple, la mise en place de murets pour éviter aux sangliers de se faire renverser.
- La mise à 2x2 voies n'est pas forcément nécessaire pour le groupe qui souhaite plutôt le développement d'autres moyens de déplacements.
- En conclusion : le groupe souhaite une réutilisation au maximum de l'existant et des aménagements pour la sécurité en attendant un aménagement éventuel.

GROUPE 2 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Eviter de traverser un village et de traverser un siège d'exploitation agricole.
- Tenir compte un maximum de la biodiversité (flore calcicole, faune), et compensation sur des terres calcaires non cultivées.
- Choisir le tracé impactant le moins de terres agricoles (tracé actuel).
- Pensez aux accès (servitudes) pour les terres (engins agricoles) et les habitants.
- Une 2x2 voies sera moins dangereuse pour les usagers.

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Remplacer les merlons par des murs anti-bruit.
 - Remplacer le terre-plein central de 3 mètres par une barrière en béton (voir le 85).
 - Mettre les mesures compensatoires sur des terres non cultivées.
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - Remplir les zones d'activité actuelles avant d'en faire d'autres.
 - Réhabiliter les maisons du bourg au lieu des lotissements.
 - C'est aux communes de limiter l'urbanisation.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

- Choisir le tracé impactant le moins possible les exploitations agricoles et les habitations et leurs accès.
- Toutes les mesures compensatoires doivent se faire sur des terres laissées à l'abandon.
- Diminuer au maximum l'emprise de la route (merlon, terre-plein central).

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Il faut choisir le tracé impactant le moins possible les exploitations agricoles, leurs accès et les habitations selon le groupe.
- Toutes les mesures compensatoires doivent se faire sur des terres laissées à l'abandon.
- Le groupe préconise de diminuer au maximum l'emprise de la route. Par exemple, il demande à remplacer le merlon par un mur anti-bruit et le terre-plein central par un « bout de béton » moins large au milieu de la voie.

GROUPE 3 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Sécuriser le monde agricole et les automobilistes.
- Préserver les terres agricoles, les zones humides.
- Les enjeux climatiques.
- Les impacts des taxes locales, des enjeux économiques.
- Des enjeux de passage entre le Nord et le Sud : comment accéder de l'autre côté.
- Fluidifier le trafic. Qu'est-ce qui en est du Port ?

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Les voies parallèles soient collées à la 2 fois 2 voies pour y éviter des délaissées agricoles. Ne pas faire comme la déviation ROUANS-LA MONTAGNE.
 - Utiliser la voie existante pour l'élargir.
 - Je suis contre l'élargissement de la RD 751. Elle est sécurisée : vitesse à 80km/h, ligne blanche. Faire jusqu'avant Le Port, d'autres pensent qu'il faut aller jusqu'à l'embranchement de la Bernerie.
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - La responsabilité de la commune.
 - Maitriser l'arrivée des habitants en fonction des équipements de service, la cantine, la crèche, les salles de sport.
 - Préemption par le Département de terrains en friche pour les rendre à l'agriculture.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

Le groupe n'a pas complété cet encart.

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Il ne faut pas que la route mette en danger les agriculteurs et les automobilistes.
- La mise à 2x2 voies, par la bétonisation induite, représente un inconvénient pour les espaces agricoles et les zones humides.
- L'enjeu climatique est primordial.
- La mise à 2x2 voies représente un problème pour la traversée des agriculteurs.
- Le groupe préconise d'éviter les délaissées agricoles et prend en contre-exemple la déviation Rouans / La Montagne.
- Les participants s'inquiètent du devenir du lieu-dit Le Port par rapport à un possible contournement.
- Les communes doivent limiter le nombre d'habitants dans leur commune et le Département doit préempter des terrains en friche pour les rendre aux agriculteurs.

GROUPE 4 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Sécurité : 2x2 voies :
 - + sécuritaire pour la voiture.
 - - sécuritaire pour les 2 roues.
- 2 personnes considèrent que c'est un enjeu prioritaire.
- 3 personnes ne le considèrent pas.
- Consommation des terres agricoles : 5/5 personnes ≠
- Biodiversité : idem.

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Conserver l'axe actuel.
 - Conserver l'axe actuel en aménageant des points de blocage.
 - Développer l'offre de train et de bus.
 - Planter des arbres à la place des merlons.
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - Responsabilité des maires.
 - Responsabilité des citoyens qui votent.
 - Ne pas gaspiller les terres.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

- Sécurité → pas de consensus.
- Protéger les terres agricoles → consensus.
- Protéger la biodiversité → consensus.
- Conserver l'axe existant en aménageant les points de blocage.
- 2 personnes très opposées à la 2x2 voies.

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES REFLEXIONS

- La protection des terres agricoles et de la biodiversité sont des enjeux prioritaires pour l'ensemble du groupe.
- Deux personnes dans le groupe sont contre la mise à 2x2 voies.
- Le groupe identifie deux points de blocage à la mise à 2x2 voies : Sainte-Pazanne et Port-Saint-Père.

GROUPE 5 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Aménagement sécuritaire pour les exploitations agricoles/riverains (voie d'accélération, etc.).
- Suivre le tracé de la RD751 existante :
 - Possibilité de 2x2 voies entre Nantes et Arthon.
 - Rester en 1x2 voies entre le lieu-dit Le Port et Pornic.
 - Mise en place d'un giratoire à la route intersection RD 66/RD 751.
- Préservation obligatoire des espaces historiques / monuments / forts / taillis / terres / campagnes.

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Réaménager le système des trains/ des transports collectifs (harmoniser le prix du billet des habitants entre Nantes et Pornic).
 - Aménagement d'une piste mixte vélo/ transport.
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - Minimiser l'évolution du PLU (que les terres agricoles restent agricoles).
 - Si emprise foncière agricole, il est impératif de mettre en place une restauration foncière.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

L'aménagement doit se faire dans le respect de l'environnement :

- Habitants
- Des exploitations agricoles : risque important de changement de modèle économique
- Territoires : aspect historique

L'aménagement doit faciliter la vie des utilisateurs.

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES REFLEXIONS

- Le groupe accorde une importance :
 - au respect de l'environnement.
 - au respect de l'habitat : respecter les habitations historiques.
 - à la traversée d'exploitations agricoles : minimiser l'impact.
 - au respect des taillis, des bois, des monuments historiques, de la mémoire.
- Le groupe demande que les nouveaux aménagements respectent la vie des utilisateurs : aménagements sécuritaires pour que les agriculteurs puissent emprunter et traverser la route.

GROUPE 6 :

RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

Axe de réflexion 1 : Au regard des précédentes interventions, quels enjeux vous apparaissent essentiels à prendre en compte dans le cadre de la conception d'un futur aménagement routier sur l'axe Nantes-Pornic ?

- Enjeu sécurité : trafic important.
- Pour autres mobilités que l'emploi. Aménagement autres voies ou type pont.
- Accès aux parcelles agricoles : accès direct, continuer l'activité dans de bonnes conditions, desserte pour les travailleurs de l'exploitation.
- Spécificité d'une activité d'élevage dont il faut tenir compte, CUMA, etc. Tenir compte des km à faire (bilans carbone).
- Maitrise de l'emprise.
- Développer d'autres mobilités.
- Maitrise de l'urbanisation : ne pas générer de nouveaux besoins.

Axe de réflexion 2 : Imaginez-vous ou retenez-vous des pistes pour :

- *limiter l'emprise directe de l'aménagement sur son environnement ?*
 - Privilégier les principes d'aménagement sur place (structures existantes).
 - Désartificialiser l'ancienne route.
 - Aménager les routes de campagne (desserte plus de 12t) pour permettre l'utilisation et l'accès des exploitations. Optimiser la structure existante. Aménagement type Pont de Saint-Nazaire. Equipements connexes (bassins), fossés plus larges, etc. à optimiser.
- *Maitriser l'urbanisation autour de l'aménagement ?*
 - Se référer au SCoT et aux PLU.
 - Un Péan (périmètre de protection).
 - Limiter les échangeurs.
 - Dessertes agricoles réservées et conçues pour desservir les parcelles agricoles.

En Synthèse : Synthétisez ci-contre 2 à 3 points clés (ou questions) issus de vos échanges, à partager avec l'ensemble du groupe.

- Travailler sur la sécurité.
- Limiter les emprises en privilégiant les structures existantes.
- Tenir compte des activités sur la route (agriculture, commerciales, etc.).

RESTITUTION ORALE PAR LE GROUPE DE SES RÉFLEXIONS

- Les structures existantes doivent être privilégiées. Lorsque créer est obligatoire, il faut mettre en place des mesures compensatoires. Par exemple : désartificialiser l'ancienne route ou structure.
- Des parcelles agricoles accessibles doivent être maintenues et des dessertes agricoles doivent être mises en place.
- Limiter l'emprise foncière du projet est demandé.

3. Echanges et partages en plénière

L'opportunité du projet

Un membre du groupe 4 dit que la 2x2 voies entre Port-Saint-Père et Bouaye est primordiale. La priorité est à mettre, selon lui, sur certaines portions du tracé.

Un participant affirme que beaucoup de gens remettent en question l'utilité du projet. Il s'oppose personnellement à la mise à 2x2 voies à partir de l'embranchement de Sainte-Pazanne car craignent une affluence plus importante de véhicules. Il met en garde sur une obsolescence rapide du projet en prenant pour exemple l'embranchement à Bouaye, déjà saturé. Il conseille de se tourner vers le développement d'autres moyens de transport.

Enjeux environnementaux et climatiques

Une participante met en relation la construction de la 2x2 voies avec le risque de voir plus de voitures circuler et donc de voir les émissions de CO2 augmenter. Elle s'interroge sur la possibilité de répondre aux objectifs des COP (Conférence des parties) et du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) avec un tel projet.

Un participant demande que des mesures de compensation soient définies pour palier l'emprise foncière du projet. Il souhaite une restructuration foncière dans les communes touchées par l'aménagement.

Enjeux agricoles

Un participant s'inquiète des impacts de la mise à 2x2 voies pour les agriculteurs. Il propose des aménagements pour faciliter la traversée de la route par les agriculteurs. Il mentionne des boviducs et des ronds-points (notamment entre Pont-Saint-Père et « Le Port Béranger »).

Un participant dit que les axes à 2x2 voies démembreront les exploitations agricoles.

Enjeux pour les communes

Une participante préconise de faire une trois voies comme sur le pont de Saint-Nazaire. Elle souhaite également qu'une réflexion soit menée sur les impacts de la route sur les prix des biens immobiliers des communes traversées.

Une participante relève un problème de stationnement à Pornic et craint que la mise à 2x2 voies n'empire la situation. Elle préconise de développer le train plutôt que la route pour éviter ce problème.

Un participant dit que les 2x2 voies créent des bouchons à l'entrée des communes. Il préconise l'installation d'aménagements comme des ronds-points et des limiteurs de vitesse.

Autres questions et remarques

Une habitante demande que les zones d'activités actuelles soient remplies avant d'en développer de nouvelles.

4. Conclusion et suite du dialogue

Les garants concluent cet atelier en félicitant les participant·e·s pour la qualité et la quantité de leurs contributions et des échanges. Ils informent également avoir partagé avec le Département du fait que certaines personnes ont été informées très tard de la tenue de l'atelier.

L'animatrice explique qu'il est possible d'avoir des informations concernant le projet et les prochains rendez-vous de la concertation sur la plateforme de contributions <https://participer.loire-atlantique.fr/>.